

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION LES TROIS ROIS - MÉNIMUR

# <u>CONCERTATION</u> PUBLIQUE – 2<sup>ème</sup> phase

Le département du Morbihan étudie l'aménagement de la section « Les trois rois –Ménimur » qui s'étend de la RD 767 à partir du carrefour giratoire des Trois rois jusqu'à la liaison avec la RN 165.

### Il s'agit:

- d'améliorer les niveaux de service de la RD 767 et de ses carrefours, ainsi que celui des transports en commun afin de l'adapter à l'urbanisation existante et future ;
- d'aménager les continuités cyclables et piétonnes, notamment en sécurisant les traversées sur la RD 767.

A travers une procédure de concertation en application des articles L. 103-2 3° et R. 130-1 2° du code de l'urbanisme, le département souhaite :

- informer le public et lui permettre d'accéder aux informations relatives au projet permettant sa participation effective ;
- recueillir les avis, observations et propositions du public sur les points qui s'avèrent encore nécessaires à la définition du parti d'aménagement et définis à l'issue de la première phase de concertation qui s'est tenue du 12/12/2023 au 12/03/2024.

La concertation se déroulera du 3 mars 2025 au 3 avril 2025. Elle associera les partenaires locaux concernés par le projet et s'adressera aux habitants du secteur d'étude, aux associations locales et plus largement aux usagers de la RD 767.

Différentes modalités de concertation sont prévues afin de favoriser l'information et la participation du plus grand nombre :

## • Une réunion publique

Une réunion publique de présentation sera organisée le mardi 11 mars 2025 à 17h45 au campus de Tohannic (amphithéâtre 250 places du bâtiment IAE/DSP) avec pour objectif de rappeler l'état d'avancement du projet et de présenter le résultat des études complémentaires.

### • Une communication numérique

Il sera mis à disposition durant toute la durée de la concertation sur le site internet suivant : <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/6025">https://www.registre-dematerialise.fr/6025</a> :

- l'ensemble des documents de la première phase de concertation : dossier de concertation complet, sa synthèse, le support de présentation de la réunion publique du 15 décembre 2023, le dossier de restitution de la première phase de concertation présenté lors de la réunion publique du 12 juin 2024, ainsi que le bilan de cette première phase de concertation validé lors de la délibération du 8 octobre 2024 ;
- le dossier de la deuxième phase de concertation;
- la plaquette de présentation de la deuxième phase de concertation ;
- un accès à un registre dématérialisé où pourront être déposées des observations.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-6025@registre-dematerialise.fr

Sur le site internet du département, (https://www.morbihan.fr/nos-actions/cadre-de-vie-et-mobilite/infrastructures-routes-et-mobilites/infrastructures-et-mobilit

- l'ensemble des documents de la première phase de concertation ;
- la date de la réunion publique et le lien vers le site dédié précité.

## • Une communication papier

Pendant toute la durée de la concertation, il sera également possible d'avoir accès au bilan de la première phase de concertation, au dossier de la deuxième phase de concertation, ainsi qu'à la plaquette de présentation en version papier en mairies de Vannes et Saint-Avé aux jours et heures d'ouverture au public. Un registre papier sera également mis à disposition dans ces deux mairies afin de recueillir les observations du public.